

LE MONUMENT DE BARTHOLDI

Depuis longtemps on songeait à commémorer d'une façon durable le rétablissement des Jeux Olympiques. Dès le lendemain des Jeux d'Athènes il avait été question de dresser au milieu des ruines d'Olympie, une stèle de marbre rappelant l'œuvre accomplie par le Congrès de la Sorbonne; l'inauguration des Olympiades modernes dans le stade Athénien et les noms des villes où auraient eu lieu par la suite les Jeux Olympiques devaient être également mentionnés sur cette stèle. Des difficultés d'ordre divers empêchèrent le gouvernement Hellène d'accueillir le projet qui lui avait été soumis à cet égard. Mais l'art n'y perdra rien, tout au contraire. Au lieu d'une simple stèle c'est tout un monument qu'il s'agit à présent d'ériger, et l'artiste qui prête à cette entreprise son gracieux concours n'est autre que l'illustre Bartholdi, celui dont tant de chefs-d'œuvre feront vivre le nom jusque dans les âges les plus reculés.

L'idée par son ampleur, a tout de suite séduit l'esprit enthousiaste du grand sculpteur et nous croyons savoir que déjà la silhouette du monument futur est dessinée dans son cerveau et que ses mains habiles ont commencé d'en pétrir la maquette.

Le Comité International Olympique ouvre une souscription pour l'exécution et l'érection de ce monument ; avant même qu'il eut pris officiellement cette initiative, des dons lui étaient parvenus à cet effet. Nous prions tous ceux qui voudraient souscrire — et les plus modestes souscriptions seront reçues avec reconnaissance — d'adresser leur offrande au président du Comité International Olympique, 10, boulevard Flandrin, Paris. Elles seront versées au Crédit Lyonnais.

Le Gérant : A. LANIER.

AUXERRE. — IMPRIMERIE ALBERT LANIER, 43, RUE DE PARIS